

RAPPORT D'ACTIVITE

Octobre 2015- décembre 2016

Avec la création de l'association ERP en octobre 2015 le choix a été fait d'élargir le champ d'étude tel que défini dans la phase expérimental pour l'étendre aux domaines de la santé et du social. Cela devenait d'autant plus nécessaire que les activités de certains de ses membres concernent d'autres domaines que celui de la protection de l'enfance (lutte contre l'exclusion, handicap, santé). Pour autant, compte tenu des chantiers et des projets déjà engagés en début d'exercice, le programme d'activité de cette période est resté centré sur la protection de l'enfance et la justice des mineurs.

L'ERP compte aujourd'hui 22 adhérents dont cinq qui ont adhéré en 2016 : AGASEF (42), ALIA (84), Les Couleurs de l'Accompagnement (69), Sauvegarde des Savoie (73-74), Diagrama (35).

➤ **Organisation et fonctionnement de l'association**

Tout en poursuivant les travaux déjà engagés, une nouvelle organisation s'est mise en place. Plusieurs membres du Comité technique et scientifique se sont retrouvés régulièrement pour mettre au point les principaux documents et supports indispensables au bon fonctionnement de la nouvelle association en lien étroit avec les services de l'URIOPSS.

Je tiens tout particulièrement à les remercier pour leur contribution généreuse et efficace.

➤ **Constitution et missions du Comité technique et scientifique**

Animé par le délégué général, le CTS s'est recomposé avec seulement une quinzaine de membres permanents, de façon à pouvoir l'élargir au fur et à mesure que l'activité se développe notamment dans d'autres secteurs que celui de la protection de l'enfance (cf. liste des membres en annexe).

Ses missions ont été actualisées et précisées.

Il est notamment chargé d'élaborer un programme de travail et d'organiser les ateliers en fonction des thèmes retenus. Il assure le suivi des travaux engagés et réfléchit leur diffusion, leur exploitation et tout particulièrement leur appropriation par les milieux de pratique.

Il développe tout un partenariat avec les acteurs de la santé et du social, les universités, les laboratoires, les centres de formations, les observatoires et d'une façon générale, avec toutes les organisations qui peuvent contribuer aux travaux de l'ERP et à leur diffusion. Il rédige des documents et des notes pour alimenter les débats au sein de l'ERP.

➤ **Les travaux de recherche avec l'ESPASS de l'IREIS**

Deux nouvelles recherches sont venues s'ajouter à la première concernant « Les pratiques managériales, éducatives et collectives en centre éducatif contraint », réalisée avant la création de l'association :

- « **L'ordre éducatif recomposé** », recherche financée par le GIP, la Mission de recherche Droit et Justice(MRDJ). Le rapport de recherche a été remis au GIP en décembre 2015.
- « **Du domicile à l'institution, entre professionnalité et professionnalisation : une ethnographie du placement familial** » : recherche commandée et financée par l'ONED. Elle a impliqué 5 associations (ACOLADE et SLEA pour le Rhône, ADSEA 26 et Maison des Marches pour la Drôme, ADVSEA pour le Vaucluse) et le Conseil départemental de la Drôme. Le rapport a été remis à l'ONED fin2016.

Les projets :

- **« L'action éducative contrainte hors les murs »** : Le volet franco-Suisse avec un financement INTERREG n'a pu aboutir. Les chercheurs suisses et la Haute Ecole de Genève n'ont pas réussi à impliquer les milieux de pratique (condition indispensable pour obtenir ce type de financement). D'où la nécessité de faire évoluer le projet en se recentrant sur le projet franco-québécois porté par Lyon 2.

Un nouveau projet a été présenté au GIP MRDJ. Le financement sera assuré pour une part importante par le GIP (45 000 €). D'autres financements sont recherchés. La recherche se déroulera sur 2017-2018.

Direction scientifique : Catherine Lenzi (ESPASS IREIS) et Nicolas Sallee (Université de Montréal). Chercheurs associés : Philip Milburn (Rennes 2), Bruno Milly (Lyon 2, Laboratoire Max Weber) et Cédric Verbeck (Lyon 2 et ENPJJ).

Une réflexion est engagée avec la PJJ pour déterminer les milieux de pratiques du secteur public et du secteur associatif habilité qui seront associés à cette recherche.

- **Les enjeux du triptyque « *personne concernée – proche aidant - professionnel* » dans l'intervention sociale à domicile auprès de personnes handicapées psychiques.** Ce projet est porté par Hybrida-IS qui souhaite associer l'ERP comme partenaire et impliquer un nouvel adhérent de l'ERP, Les Couleurs de l'Accompagnement. En cours d'élaboration, il sera prochainement transmis au Bureau.

➤ Les études prospectives

- **Atelier « Parcours »** :

La première séquence de travail de cet atelier a abouti à la rédaction d'un document « Le nouveau paradigme du parcours _Pratiques, logiques institutionnelles et politiques publiques bousculées ». Ce document a été intégré dans le chapitre 18 de l'ouvrage de l'UNIOPSS « Refonder les solidarités » publié sous la direction de Robert Lafore, président du comité de prospective.

Partant de la problématique du parcours des personnes en situation de vulnérabilité, la réflexion engagée nous a permis de modéliser différents scénarios du futur. Les modèles présentés concernent l'évolution de l'action publique, des organisations et des pratiques.

Cet essai de modélisation a permis d'élaborer et mettre en perspective trois scénarios qui renvoient à des visions différentes de l'action sociale et médicosociale. Toutefois, le passage d'un modèle à l'autre ne doit pas s'ordonner de façon linéaire et chronologique mais davantage dans le cadre d'une approche globale, interactive et évolutive.

Suite à leur présentation en mars 2016 au Congrès de l'UNIOPSS, les travaux de cet atelier ont fait l'objet de différentes communications au niveau national et régional (AG, séminaires, congrès, colloques, journées associatives...). Ils ont été très appréciés, notamment en ce qu'ils font référence aux phénomènes émergents et à des expériences innovantes sur le terrain.

- **Etude prospective concernant la Protection Judiciaire de la Jeunesse**

Suite à un appel à projet du SGMAP (Secrétariat à la modernisation de l'action publique, service auprès du Premier ministre) cette étude implique la PJJ à tous les niveaux : national (Direction et Recherche), régional (DIR) et territorial (DT). L'ERP est son principal partenaire. La méthode est confiée à un consultant en Design social (Strategic Design Scenarios). Plusieurs associations membres de l'ERP (CODASE, Sauvegarde 38, Prado) participent à l'étude

prospective territoriale dans l'Isère. Déjà plusieurs réunions ont eu lieu dans ce département réunissant des représentants des différentes institutions concernées.

➤ **Colloques, séminaires, réunions de travail**

• **Ministère de la Justice, Conseil scientifique de la DPJJ le 19.05.2016.**

Lors de sa dernière séance, le délégué général de l'ERP a été associé à la présentation du nouveau programme d'études et de recherches de la PJJ. Il a pu faire part de ces remarques et propositions en lien notamment avec les travaux de l'ERP dans le champ de la justice des mineurs.

• **Ministère de l'intérieur le 2.12.2016 : colloque franco-québécois, « les sorties de la délinquance des mineurs, cohérence et incohérence des politiques publiques »**

Intervention du délégué général de l'ERP sur le thème : « Rôle de la société civile dans la prévention de la récidive ». Son propos faisait directement référence aux travaux de l'atelier « Parcours » de l'ERP. Les échanges ont été riches avec les participants, très intéressés par le sujet et la démarche de l'ERP. Cette intervention a permis de mobiliser différents responsables d'institutions qui ont accepté de participer à la journée du Sénat (Ecole Nationale de la Magistrature, Ecole Nationale de la PJJ,...).

• **Sénat le 13.12.2016 : journée dans le cadre du programme européen de formation des acteurs de la justice des mineurs qui fait suite à une directive de l'UE.**

Ce programme, « *Improving juvenile justice* » (Amélioration de la justice des mineurs) concerne 12 pays d'Europe. Pour la France, il est porté par l'OIJJ, Diagrama et l'ERP en lien avec la CNAPE et l'URIOPSS RA. Objectif : développer la formation des acteurs de la justice des mineurs (magistrats, avocats, travailleurs sociaux, policiers...) pour mieux prendre en compte le droit et la parole du mineur et rechercher sa participation dans la procédure judiciaire aux mesures et décisions qui le concernent.

Intervention de Philippe Bas, président de la commission des lois, ancien ministre à l'origine de la loi réformant la protection de l'enfance, mais également interventions de plusieurs membres de l'ERP, J.J.Penaud et N.Zeghmar, membres du CA, ainsi que Patrick Lechaux, membre du CTS et chef de projet d'Hybrida-IS. Cette journée a permis la consultation d'une trentaine d'experts et de praticiens sur les enjeux, les contenus et les modalités de la formation professionnelle dans ce domaine. Les retours ont été excellents, les interventions très appréciées et l'ERP a été vivement remerciée. Invité par l'OIJJ, l'ERP a participé à différentes réunions de travail pour faire la synthèse des travaux engagés par les 12 Etats partenaires et voir la suite en France, notamment la constitution d'un réseau au sein de la justice des mineurs.

➤ **Perspectives**

• **Poursuite des études et recherches engagées en 2016 et mise en œuvre des nouveaux projets**

En ce qui concerne plus particulièrement l'atelier « Parcours » nous allons poursuivre prochainement cette réflexion avec un groupe recomposé qui nous permettra d'intégrer l'ensemble des personnes proposées par les adhérents de l'ERP, mais également d'en élargir le champ d'étude essentiellement centré jusqu'à maintenant sur la protection de l'enfance. Cette nouvelle séquence de travail est très attendue, notamment en ce qui concerne :

- certaines notions qui méritent d'être approfondies (ex : « territoire », « plateforme », « pacte territorial », « désinstitutionnalisation », « communauté d'action », etc... ;
- la recomposition des rapports entre pouvoirs publics, institutions et société civile ;
- la reconfiguration des dispositifs et des pratiques dans le cadre de plateformes territoriales ;
- la question de la gouvernance et des formes juridiques des nouveaux dispositifs ;
- les effets de leviers, les ressorts de l'action, les modes opératoires, les processus qui permettent aux associations de renforcer les coopérations et de s'ancrer davantage dans la société civile.

- **Débat autour de l'utilité et de l'exploitation des travaux de recherche**

Ce qu'on vise, ce sont les effets durables de nos travaux, leur utilité pour les acteurs de terrain. Comment favoriser l'appropriation des matériaux de recherche par les milieux de pratiques ? Cela suppose un travail avec les milieux professionnels (colloques, formation).

Plusieurs pistes ont été évoquées, notamment au sein du CTS:

- La notion de « transfert » en sciences est à manier avec précaution car elle peut donner l'impression que la connaissance, le savoir, le changement viennent « d'en haut » alors même qu'il s'agit de croiser le savoir professionnel et le savoir académique.
- Ne faut-il pas développer une méthode, des savoir-faire dans ce domaine, avec des « passeurs » qui seraient impliqués dans cette logique d'infusion et capables de faire un travail d'interprétation, de traduction en partant du terrain et en analysant les phénomènes de résistance, d'inertie; (cf. note de N.Zeghmar);
- Mettre en place des supports, avec toutes les technologies qui s'y prêtent, du diaporama jusqu'au TDIX (Ex : supports en ligne, type vidéo de 10 minutes, faire passer des messages avec des idées clés, avec de l'humour, etc. SPOC, MOOC. Démocratisation du savoir) ;
- Imaginer une cellule qui traduit les rapports en un fascicule de 50 pages destiné à percuter les professionnels ;
- Organiser des journées de réflexion sur les pratiques. Cela nécessite un temps important de préparation, mais plus d'impact que des centaines de pages de recherche.

Pour explorer ces différentes pistes il faut **faire une recherche spécifique** sur les instances et les modes opératoires qui peuvent favoriser la diffusion des travaux et leur appropriation par les milieux de pratiques. C'est un objet de recherche à part entière.

- **Une équipe et une logistique à étoffer**

L'équipe actuelle est composée uniquement de bénévoles et les moyens dont nous disposons aujourd'hui sont très limités. Ils doivent être renforcés avec notamment le recours à un permanent qui pourrait être employé par différentes institutions, par exemple URIOPSS et ERP.

Le profil pourrait être celui d'un doctorant en CIFRE, ce qui permettrait de recruter en CDD de 3 ans à moindre coût.

- **Communication, charte graphique, site internet...**

Compte tenu de tous les événements, activités, projets, il nous a été difficile d'avancer dans ce domaine. De l'avis unanime du CTS, avec toutes les productions de l'ERP, l'enjeu est majeur non seulement pour présenter l'ERP, mais également pour diffuser ses travaux, être de plus en plus intégré dans les milieux de pratiques et davantage pris en compte par tous les partenaires de l'ERP.

- **Partenariat**

De nouvelles conventions concernant les modes de coopérations avec différents partenaires, notamment l'UNIOPSS, l'IREIS et l'OIJJ sont en préparation et seront prochainement soumises au Bureau.

Un grand merci pour terminer à tous ceux qui me témoignent leur confiance et m'accompagnent dans toutes les activités de l'ERP.

Le délégué général
Yves DARNAUD